

Vierge. Les corps de quelques uns des apôtres, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jacques, par exemple, nous ont été transmis, et il est certain que si la chose eût été possible, les premiers chrétiens auraient fait tous leurs efforts pour obtenir au moins quelques parties du corps de la sainte Vierge. Assurément, saint Jean qui la connaissait si bien, aurait doté l'Église qu'il a fondée d'une partie de son corps comme relique ; mais la chose était impossible puisque son corps tout entier avait été transporté au ciel.

D. G.

La Vénérable Jeanne d'Arc

En 1428, le royaume de France était tombé en majeure partie aux mains des Anglais. Ceux-ci occupaient Paris et tout le nord jusqu'à la Loire. Le roi d'Angleterre portait déjà le titre de roi de France, et il ne paraissait pas douteux que ses armées victorieuses ne dussent bientôt achever la conquête de tout le pays. Le jeune roi de France Charles VII n'avait plus guère de troupes à opposer à l'ennemi ; Orléans, dernier boulevard de la France méridionale, se défendait avec le courage du désespoir mais voyait arriver le jour inévitable où, à bout de vivres plus encore que de hardis soldats, elle devrait ouvrir ses portes au vainqueur. C'en était fait du plus beau royaume de la chrétienté et Charles VII, découragé, songeait déjà à se retirer en Auvergne ou même à l'étranger, lorsqu'on lui annonça qu'une jeune fille demandait à lui être présentée et se disait envoyée par Dieu pour sauver la patrie. C'était Jeanne d'Arc, née à Domremy, la nuit de l'Épiphanie 1412, de parents laborieux et honnêtes. Pendant qu'elle gardait les troupeaux, la pieuse jeune fille eut des apparitions célestes qui lui portèrent de la part de Dieu l'ordre de quitter son humble village des bords de la Meuse, pour se rendre auprès du roi et le rétablir dans son royaume. Longtemps Jeanne d'Arc recula devant la redoutable mission dont les voix célestes l'entretenaient avec des instances de plus en plus pressantes, mais une fois convaincue qu'elle n'était pas le jouet de vaines illusions et que telle était bien la volonté de Dieu, elle fit connaître son dessein à ses parents et, malgré tous les obstacles que lui suscitèrent la tendresse paternelle et l'incrédulité de ceux qui devaient la seconder, elle partit. « Il faut que je parte avait-elle dit, dussé-je user mes jambes jusqu'au genou... Personne que moi ne peut recouvrer le royaume de France. Et cependant combien j'aimerais mieux garder le troupeau de mon père, aider ma mère à filer ou coudre... Mais Dieu le veut ! »

(A suivre.)